

EMPLOYEURS

Initiatives en matière de soins de santé— Remboursement des frais de scolarité

Le Programme de remboursement des frais de scolarité a pour but d'aider les employeurs à investir dans le développement des compétences de leur personnel existant et d'aider ces personnes à atteindre leurs objectifs de carrière dans le secteur de la santé et à faire progresser leur carrière.

Le programme peut fournir un soutien financier pour améliorer les compétences du personnel de santé en contact avec les patients (y compris les travailleurs de la santé séparés). Le programme de remboursement des frais de scolarité peut financer des formations à court terme (moins de 18 mois) afin de permettre à des travailleurs essentiels de progresser dans leur carrière. Les opportunités de formation qui débouchent sur un certificat, un diplôme ou une accréditation avant décembre 2024 seront prioritaires.

En savoir plus sur les possibilités de financement de programmes de formation tels que :

- Formation en **Santé comportementale** par exemple : Aide psychologique certifiée, Programme de base de l'Association des éducateurs spécialisés en réadaptation (Association of Community Rehabilitation Educators, ACRE Basic) Formation au certificat d'aptitude à l'emploi (Employment Certificate Training), Soutien intentionnel certifié par les pairs (Certified Intentional Peer Support), Technicien spécialisé dans la réadaptation en santé mentale (Mental Health Rehabilitation Technician, MHRT-1) (MHRT-C), Superviseur clinique certifié (Certified Clinical Supervisor), et plus encore
- Formation en **Santé clinique** par exemple Aide-soignant certifié (Nursing Assistant, CNA/CNA-M), Infirmier(ère) diplômé(e) (Licensed Practical Nurse, LPN), Assistant en pharmacie à domicile certifié (Certified Residential Medication Aide, CRMA), Technicien en chirurgie (Surgical Technologist), et plus encore.
- Formation en **Santé dentaire** par exemple, Assistant(e) dentaire et autre fonctions Assistant(e) dentaire
- Formation en **Médecine d'urgence** par exemple, Technicien en urgence médicale (Emergency Medical Technician, EMT), Technicien expert en urgence médicale (Advanced Emergency Medical Technician, AEMT), et formation paramédicale.
- Formation en **Spécialiste de l'aide aux soins (Care Support Specialist)** par exemple Soins certifiés pour la démence (Certified Dementia Care) Prestataire, Aide à domicile (Home Health Aide), Certificat en Prévention des infections (Infection Preventionist Certification, CIC), Spécialiste de l'aide à la personne (Personal Support Specialist, PSS), et plus encore.

EMPLOYEURS

Initiatives en matière de soins de santé— Remboursement des frais de scolarité

Le Programme de remboursement des frais de scolarité a pour but d'aider les employeurs à investir dans le développement des compétences de leur personnel existant et d'aider ces personnes à atteindre leurs objectifs de carrière dans le secteur de la santé et à faire progresser leur carrière.

Le programme peut fournir un soutien financier pour améliorer les compétences du personnel de santé en contact avec les patients (y compris les travailleurs de la santé séparés). Le programme de remboursement des frais de scolarité peut financer des formations à court terme (moins de 18 mois) afin de permettre à des travailleurs essentiels de progresser dans leur carrière. Les opportunités de formation qui débouchent sur un certificat, un diplôme ou une accréditation avant décembre 2024 seront prioritaires.

En savoir plus sur les possibilités de financement de programmes de formation tels que :

- Formation en **Santé comportementale** par exemple : Aide psychologique certifiée, Programme de base de l'Association des éducateurs spécialisés en réadaptation (Association of Community Rehabilitation Educators, ACRE Basic) Formation au certificat d'aptitude à l'emploi (Employment Certificate Training), Soutien intentionnel certifié par les pairs (Certified Intentional Peer Support), Technicien spécialisé dans la réadaptation en santé mentale (Mental Health Rehabilitation Technician, MHRT-1) (MHRT-C), Superviseur clinique certifié (Certified Clinical Supervisor), et plus encore
- Formation en **Santé clinique** par exemple Aide-soignant certifié (Nursing Assistant, CNA/CNA-M), Infirmier(ère) diplômé(e) (Licensed Practical Nurse, LPN), Assistant en pharmacie à domicile certifié (Certified Residential Medication Aide, CRMA), Technicien en chirurgie (Surgical Technologist), et plus encore.
- Formation en **Santé dentaire** par exemple, Assistant(e) dentaire et autre fonctions Assistant(e) dentaire
- Formation en **Médecine d'urgence** par exemple, Technicien en urgence médicale (Emergency Medical Technician, EMT), Technicien expert en urgence médicale (Advanced Emergency Medical Technician, AEMT), et formation paramédicale.
- Formation en **Spécialiste de l'aide aux soins (Care Support Specialist)** par exemple Soins certifiés pour la démence (Certified Dementia Care) Prestataire, Aide à domicile (Home Health Aide), Certificat en Prévention des infections (Infection Preventionist Certification, CIC), Spécialiste de l'aide à la personne (Personal Support Specialist, PSS), et plus encore.

Présentation du Programme de remboursement des frais de scolarité

- Les programmes de formation financés concernent des postes en contact avec les patients et sont réalisés en 18 mois ou moins.
- La formation va procurer un avantage aux employé(e)s participant (promotion, augmentation de salaire, prime, etc.).
- La priorité sera donnée aux formations ou certifications répertoriées sur maine.gov/healthcaretrainingforme.
- Le financement peut couvrir les frais de scolarité, les frais de cours, les livres scolaires et certains services de soutien si nécessaire.
- Les frais de formation seront payés d'avance, directement à l'organisme de formation.

Présentation du Programme de remboursement des frais de scolarité

- Les programmes de formation financés concernent des postes en contact avec les patients et sont réalisés en 18 mois ou moins.
- La formation va procurer un avantage aux employé(e)s participant (promotion, augmentation de salaire, prime, etc.).
- La priorité sera donnée aux formations ou certifications répertoriées sur maine.gov/healthcaretrainingforme.
- Le financement peut couvrir les frais de scolarité, les frais de cours, les livres scolaires et certains services de soutien si nécessaire.
- Les frais de formation seront payés d'avance, directement à l'organisme de formation.



En cas de questions, veuillez-vous rendre sur :
healthcaretrainingforme@maine.gov



Pour plus d'informations ou pour remplir un formulaire de demande, rendez-vous sur le site :
www.maine.gov/healthcaretrainingforme



En cas de questions, veuillez-vous rendre sur :
healthcaretrainingforme@maine.gov



Pour plus d'informations ou pour remplir un formulaire de demande, rendez-vous sur le site :
www.maine.gov/healthcaretrainingforme



Nous sommes fiers de vous offrir une traduction des documents et des services d'interprètes sur demande.

Le Ministère du travail du Maine garantit l'égalité des chances en matière d'emploi et de programmes. Des aides et des services complémentaires sont mis à la disposition des personnes en situation de handicap qui en font la demande.

Nous sommes fiers de vous offrir une traduction des documents et des services d'interprètes sur demande.

Le Ministère du travail du Maine garantit l'égalité des chances en matière d'emploi et de programmes. Des aides et des services complémentaires sont mis à la disposition des personnes en situation de handicap qui en font la demande.